

4. Pas à notre connaissance, bien qu'on nous ait demandé des renseignements sur les installations disponibles au port de Churchill pour l'expédition de la potasse.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES
FORMULES D'IMPÔTS

Question n° 1026—**M. Howe (Hamilton-Sud):**

1. Le ministère du Revenu national offre-t-il un service gratuit en vue d'aider à bien remplir les formules de déclaration d'impôt sur le revenu et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on annoncé cette offre?

2. Si de telles annonces sont publiées, dans quelles villes et à quels endroits au Canada le sont-elles, et par quels moyens de publicité?

3. Combien ces annonces coûteront-elles au gouvernement?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): 1. Comme pour les années précédentes, la division de l'Impôt du ministère du Revenu national offre un service gratuit en vue d'aider les contribuables à remplir les formules de déclaration d'impôt sur le revenu. Chacun des 29 bureaux de district d'impôt à travers le Canada comporte un comptoir de renseignements où ce service est disponible durant les heures d'affaires. Des bureaux temporaires sont ouverts durant la saison de production pour aider les contribuables qui ne peuvent se rendre aux bureaux réguliers. Le public est mis au courant de ces facilités au moyen d'annonces.

2. Des annonces ont été publiées par les journaux et les postes de radio dans les centres suivants: Saint-Jean, Charlottetown, Summerside, Sydney, Halifax, Wolfville, Kentville, Truro, Antigonish, New Glasgow, Saint-Jean, Québec (P.Q.), Sherbrooke, Montréal, Rouyn, Ottawa, Kingston, Belleville, Penticton, Victoria, Courtenay, Campbell River, Peterborough, Toronto, Barrie, Brampton, Huntsville, Orillia, Oshawa, Midland, Collingwood, Hamilton, Oakville, Brantford, Simcoe, St. Catharines, Kitchener, Stratford, Guelph, Galt, Nanaïmo, Duncan, Port Alberni, Owen Sound, Hanover, London, Sarnia, St. Thomas, Windsor, Sudbury, Fort William, Fort Francis, Kenora, Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Calgary, Lethbridge, Edmonton, Vancouver, Prince Rupert, Prince George, Whitehorse.

3. Cette publicité coûtera au gouvernement une somme totale d'environ \$25,000.

L'INDUSTRIAL ESTATES LTD. ET L'OFFICE
D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA
RÉGION ATLANTIQUE

Question n° 1031—**M. Cashin:**

1. L'office d'expansion économique de la région atlantique a-t-il aidé financièrement ou autrement l'*Industrial Estates Limited* de la Nouvelle-Écosse ou une compagnie à laquelle l'*Industrial Estates Limited* accorde elle-même de l'aide?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les membres du conseil d'administration de l'*Industrial Estates Limited*?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): L'office d'expansion économique de la région atlantique communique les renseignements suivants:

1. Oui.

2. Industrial Estates Limited fait savoir que les personnes dont les noms suivent font partie de son conseil d'administration: J. C. MacKeen, Président du bureau de direction; F. H. Sobey, Président de I.E.L.; S. W. Kenney, Vice-président de I.E.L.; S. G. Allen, Administrateur de I.E.L.; D. F. Archibald, Administrateur de I.E.L.; R. M. Black, Administrateur de I.E.L.; H. J. Egan, Administrateur de I.E.L.; J. W. Gillis, Administrateur de I.E.L.; W. S. K. Jones, Administrateur de I.E.L.; C. G. MacLennan, Administrateur de I.E.L.; R. G. Urquhart, Administrateur de I.E.L.; B. J. Waters, Administrateur de I.E.L.

LA CONSTRUCTION D'UNE CALE DE LANCEMENT
AU CHANTIER DE MARYSTOWN

(T.-N)

Question n° 1033—**M. Crouse:**

1. Est-on actuellement en train de construire une cale de lancement ou «slipway», au chantier de réparation maritime de Marystown (Terre-Neuve)?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement fédéral y apporte-t-il une contribution financière, et si tel est le cas, pour quel montant?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Pas encore.

2. Le gouvernement fédéral a l'intention d'aménager une cale de halage au coût estimatif de \$1,600,000 dans le cadre d'une entente avec la province qui prévoit également l'aménagement à cet endroit d'installations pour le chantier maritime. Étant donné qu'il n'existe pas dans cette région de cale de halage nécessaire pour les inspections des coques des navires à vapeur, le gouvernement fédéral ne contribue qu'à la construction de la cale.

LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION
DE LA REMISE EN VALEUR DES
TERRES DE L'OUEST CANADIEN

Question n° 1038—**L'hon. M. Hamilton:**

1. Le gouvernement a-t-il reçu une demande de l'Association de la remise en valeur des terres de l'Ouest canadien pour une subvention destinée à aider son œuvre d'éducation au sujet de l'eau?

2. Le gouvernement a-t-il pris quelque décision en vue d'aider cette Association?

3. Si oui, quelle est cette décision?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): 1. Oui.

2 et 3. Cette demande a été rejetée.

LA COUPE DU FOIN À L'AÉROPORT DE
WIARTON

Question n° 1061—**M. Loney:**

1. Quel a été l'adjudicataire, le 14 juin 1965, du contrat de coupe et d'enlèvement du foin sur une superficie de 24 acres à l'aéroport de Wiarton?